

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

**Délibération n° D 2025-03-05/02**

Date de la séance : 5 mars 2025  
Date de la convocation : 21 février 2025

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Auteur : Martial SIMONDANT – Maire

Publié le 11/03/2025 ID : 038-213800154-20250305-D20250305\_02-DE

Nombre de membres présents : 12  
Nombre de pouvoirs : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 13

**VOTES :**

**Contre : 0 Pour : 13 Abstentions : 0**

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

**Présents :** SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, DURAND Grégory, CROUZET Rémi, GREA Pascale, LECOMTE LEMOINE Brigitte, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

**Absents avec pouvoir :** LAMOURY Michelle donne pouvoir à CHAUVIN Pascal

**Absents :** GALLIFET Bernard, GAUTIER Alexandra, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane, PIGNARD Laurence,

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024**

Le conseil municipal, réuni sous la Présidence de M. SIMONDANT Martial, Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

<b>Pour mémoire</b>		
- Excédent de fonctionnement antérieur reporté	300 000,00	
- Excédent d'investissement antérieur reporté	285 736,54	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2024</b>		
- Solde d'exécution de l'exercice	393 245,50	
- Solde d'exécution cumulé	678 982,04	
<b>Restes à réaliser au 31/12/2024</b>		
- Dépenses d'investissement	335 880,81	
- Recettes d'investissement	18 126,00	
	Solde	-317 754,81
<b>Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2024</b>		
- Rappel du solde d'exécution cumulé	678 982,04	
- Rappel du solde des restes à réaliser	-317 754,81	
	Excédent de financ total	361 227,23
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>		
- Résultat de l'exercice	187 599,20	
- Résultat antérieur	300 000,00	
	<b>Total à affecter</b>	<b>487 599,20</b>

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>D 002 :</b> Déficit reporté : <b>NEANT</b>	<b>R 002 :</b> Excédent reporté : <b>100 000.00 €</b>	<b>D 001 :</b> Solde exécution N-1 : <b>NEANT</b>	<b>R 001 :</b> Solde exécution N-1 : <b>678 982.04 €</b>  <b>R 1068 :</b> Excédent de fonctionnement capitalisé : <b>387 599.20 €</b>

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour copie conforme,

Le Maire  
 Martial SIMONDANT

La secrétaire de séance  
 Suzanne GUETAT


